

ANAPHORES, CONNECTEURS, ET PROCESSUS INFÉRENTIELS

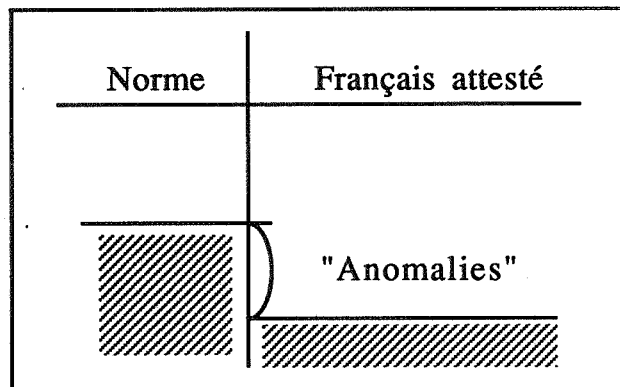
Marie-José Reichler-Béguelin
Université de Fribourg

1. Préambule

11. Le présent article constitue le prolongement de deux études, consacrées l'une aux procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite (Reichler-Béguelin 1988a), l'autre au fonctionnement textuel de l'anaphore et de la cataphore (Reichler-Béguelin 1988b). Initialement, l'objectif poursuivi était de régénérer la didactique du texte écrit, en la fondant sur une analyse concrète et largement documentée d'énoncés ayant été disqualifiés pour des motifs étrangers aux règles de la grammaire de phrase. Un tel travail conduisait à s'intéresser par priorité à la référence situationnelle, au rappel de l'information et à la connexion logico-argumentative, points sensibles dans la compétence des apprentis rédacteurs et principale source de structures perçues, à la lecture, comme des malformations textuelles. Dans sa composante appliquée, l'analyse des anomalies de mise en texte visait surtout à rendre plus efficace l'intervention du professeur de langue écrite confronté aux copies d'élèves, que ce soit en français langue maternelle (FLM) ou en français langue étrangère (FLE). Elle constituait aussi un préalable indispensable, quoique très souvent esquivé, à l'élaboration d'exercices pratiques appropriés aux besoins des apprenants (démarche poursuivie chez Reichler-Béguelin *et alii*, 1988).

12. Cette ambition fort concrète n'a pas empêché la recherche de se trouver confrontée à d'importants problèmes de modélisation: en matière d'expressions anaphoriques et de connecteurs, une analyse empirique de productions spontanées ne saurait, en effet, se passer d'une bonne grammaire transphrastique du français, spécialement pour ce qui touche aux structures dites "micro-textuelles". Or, le matériel assez vaste, collecté dans toutes sortes de documents, conduit tôt ou tard à

mettre en question les descriptions linguistiques disponibles. Dans ce secteur comme dans d'autres, le premier problème qui se pose est de savoir s'il faut attendre des modèles théoriques qu'ils prennent pour objet le français normé, ou le français usuel, le français tout court:



Quel statut donner aux énoncés plus ou moins déviants, mais attestés? Le problème est presque toujours passé sous silence. C'est le cas notamment chez les sémanticiens qui travaillent sur des exemples fabriqués, volontairement idéalisés, et qui distribuent au hasard de leur "intuition" les astérisques caractérisant un énoncé comme agrammatical, alors qu'il serait pourtant essentiel d'opérer un tri rigoureux entre les anomalies susceptibles d'être performées et celles qui ne le sont jamais. Les lacunes de ce parti pris méthodologique transparaissent chaque fois que l'argumentation scientifique en faveur d'un modèle ou d'une explication s'enlise dans une discussion subjective et aléatoire sur le caractère bien ou mal formé de certaines séquences. Pour ne donner qu'un exemple, les suites "Il y avait sur la table un livre. Ce roman..." et "Un animal courait. Ce chien...", admises par Corblin (1987: 210 et 212), "paraissent déviantes" à Kleiber (1988: 58), qui appuie sur ce jugement, tenu pour un acquis (cf. p. 62), un point crucial de sa démonstration. On verra plus loin (233, exemples 14 à 17), dans quelles conditions des séquences du type incriminé sont néanmoins réalisées.

Seule une observation méthodique portant sur les structures effectivement performées permet en fait d'échapper aux préjugés et de rendre une dimension empirique à la description. Par ailleurs et enfin, on devrait savoir au moins depuis Frei, 1929, que l'étude des "fautes" fait de plein droit partie de la grammaire, et qu'elle révèle des régularités peu compatibles avec le statut d'"accidents performanciels" que le

linguiste serait tenté de leur conférer de prime abord, et dans une vue trop souvent crypto-normative (cf. Berrendonner, 1982).

13. S'agissant d'expressions anaphoriques et de connecteurs, la question préjudicielle de savoir s'il est scientifiquement légitime de censurer, comme ne faisant pas partie de la "langue", divers usages courants, quoique plus ou moins réprouvés par la norme de prestige, conduit à soulever le problème tout aussi intéressant des sources de la déviance. Dans les études mentionnées plus haut, j'ai tenté d'esquisser une sorte de pragmatique des jugements d'acceptabilité en matière de référence contextuelle, et notamment de structures anaphoriques. Pour l'essentiel, ce travail nécessite une confrontation entre un modèle d'encodage et un modèle de décodage, confrontation qui seule est de nature à révéler l'origine des désaccords, tout en dénonçant, incidemment, la neutralisation tacite entre encodage et décodage à laquelle les modèles linguistiques soumettent ordinairement leurs données (voir 2), et qui les rend si souvent peu opératoires en recherche didactique. Formulable en termes de **conflits d'analyse**, l'explication des anaphores anomales sera étendue ici à certains usages des connecteurs logiques et argumentatifs, dont le fonctionnement, comme l'a montré Berrendonner, 1983, présente des propriétés éminemment semblables à celui des anaphoriques.

2. Quel modèle de l'anaphore ?

21. Les linguistes ont pris l'habitude commode de distinguer deux types classiques d'anaphores nominales, illustrés par (1) et (2), types qui recoupent en fait (ce qui n'est pas un hasard) les deux manières les moins risquées de procéder, **par écrit**, à un rappel anaphorique:

(1) une vache.... Cette/la vache...

(1') une vache... Ce/le bovidé... Ce/l'animal...

(2) une altercation....Les adversaires...

211. Dans le premier cas, l'anaphore consiste à rappeler de l'information déjà verbalisée, que ce soit de manière littérale comme dans la séquence

(1), ou encore par le biais d'implications lexicales comme dans (1') (en effet, étant donné la structure lexicale du français, le signifié de *vache* - à moins d'un emploi figuré du terme - intègre forcément celui de *bovidé* et celui d'*animal*). Ce type d'anaphore par rappel d'information linguistiquement fournie s'incarne de la meilleure façon dans ce qu'on appelle la reprise stricte ou fidèle (1) ou dans la reprise par hypéronyme ou nom générique (1')¹: cette dernière, jouant sur les rapports d'inclusion entretenus par certains sémèmes, assure la récurrence d'une série de traits sémantiques déjà inclus dans le signifié du substantif considéré comme anaphorisé, lequel, dans l'idéal et abstraction faite de la valeur des prédéterminants, fournit donc à lui seul, et en première apparition, la totalité du sens:

(3) [+ bov. + animal ...] -> [+ bov.] ou [+ animal].

A la limite, peuvent aussi figurer dans cette catégorie les anaphoriques pronominaux *il(s)* et *elle(s)*: marqués en genre, ceux-ci équivalent en effet pragmatiquement à des hypéronymes, recouvrant l'un toute la classe des noms masculins et l'autre toute celle des noms féminins.

212. Dans les exemples du type de (2), l'anaphore, qui ne s'accompagne pas de coréférence, consiste au contraire à convoquer "par association" de l'information non verbalisée antérieurement, mais censée disponible en vertu des stéréotypes culturels d'une communauté donnée. Ce qui fonde ici l'anaphore, c'est une connaissance du monde qui autorise des raisonnements implicites du genre:

"S'il existe une altercation, alors il y a (selon toute vraisemblance) des *adversaires*."

¹Autre terminologie chez Wilmet, 1986: 164, qui parle respectivement dans ces deux cas d'"anaphore duplicative" et d'"anaphore synecdochique".

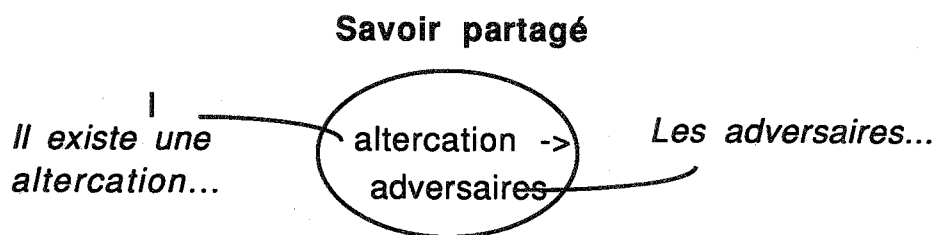
Ou encore:

"S'il existe une maison, alors il y a (sans doute, au moins) une *porte*."

"S'il existe un restaurant, alors il y a (probablement) un *menu*, un *garçon*."

L'anaphore définie en *le N* semble spécialisée dans cette fonction qui consiste à "rappeler" une information accessible, quoique non directement fournie par le contexte linguistique. Sont éminemment mises en jeu ici des procédures inférentielles, illustrant les rapports tantôt méréologiques, tantôt métonymiques au sens large, qu'entretiennent dans la conscience des locuteurs les notions et les objets: actualiser l'un revient en fait à valider l'autre dans le **savoir partagé** constitué par les représentations communes aux partenaires de l'interlocution. Alimenté aussi bien par les évidences extra-linguistiques que par l'information verbalement fournie (Berrendonner, 1983 et 1986), le savoir partagé (appelé également **mémoire discursive**) est très clairement sollicité dans le cas de l'anaphore associative:

(4)



221. Or, dans une vue traditionnelle de l'anaphore, on tend à considérer pour acquise la présence effective, dans le cotexte linguistique, de cette clef de voûte que représente le segment anaphorisé, qu'il soit conçu comme **antécédent**, **référent**, **contrôleur** ou **source** du syntagme anaphorisant. En outre et sauf accident, il est communément admis que l'anaphorique, en tant que forme de substitution, ne fait grosso modo

que "reprendre" du déjà dit, selon un processus linéaire allant d'un "plus" d'information vers un "moins" d'information. C'est un tel préjugé qui inspire, semble-t-il, un modèle "à deux termes" de l'anaphore, privilégiant sur le plan théorique les rappels du type (1) et (1'), ceux qui fonctionnent par récurrence de traits, auxquels on peut en effet chercher à assimiler, autant que faire se peut, les anaphores associatives à structure "ternaire", fondées sur un calcul inférentiel (cf. 3 vs 4). Par exemple, certains auteurs proposent de faire prendre en charge par la "représentation sémantique" associée à chaque lexème les propriétés stéréotypiques, forcément ouvertes, qui lui sont culturellement associées, et qui, une fois ce lexème actualisé, conditionnent les possibilités d'anaphores associatives ultérieures. Selon ce principe, la représentation sémantique de *restaurant* devrait notamment inclure les énoncés: /Dans x il y a un menu, un/des serveur(s), un/des cuisinier(s), etc./ (Fradin, 1984: 330). Or, intégrer à la signification de l'anaphorisé l'ensemble des informations susceptibles d'être rappelées après lui équivaut à binariser le modèle général du mécanisme anaphorique; même s'il fait l'objet de contraintes moins strictes, ce dernier se trouve alors considéré, à un rang supérieur de la structure linguistique, comme une variante du liage propre à la syntaxe intra-clausale².

222. Un autre exemple, un peu moins simple, est fourni par le cas des syntagmes démonstratifs, où Corblin, 1985 et 1987, a bien montré que le substantif peut servir à identifier un référent (voir l et l'), mais aussi à le reclasser, de manière à première vue non déductible de la mention antérieure. Ce dernier cas est illustré par l'exemple (5), où une véritable prédication est opérée par le biais du substantif constituant de l'anaphore démonstrative [ce N]:

(5) L'un des plus anciens centres autonomes de Suisse, la Coupole, situé non loin du Palais des Congrès de Bienne, sert de rendez-vous

² Sur l'opposition entre liage et anaphore vraie, voir Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989.

à la jeunesse. Samedi soir, il y avait foule pour un concert donné dans cette ancienne usine à gaz recyclée. (*La Suisse*, 16.4.88)

Pour rendre compte des contraintes qui existent néanmoins dans le choix du substantif-tête du syntagme anaphorique, Marandin, 1986, et Kleiber, 1988, ont, chacun à leur manière, mis en avant la nécessité d'une relation de type "être-X", ou encore "être un N ou du N (ou N)", entre le segment source et le substantif N de la description démonstrative. En définitive, cette démarche revient elle aussi à situer "à gauche", c'est-à-dire du côté de l'antécédent, un prédicat virtuel d'identité apte à légitimer de façon anticipatoire l'anaphore ultérieure: comme si, encore une fois, la forme de rappel n'avait pas droit à l'improvisation, même dans les cas où elle véhicule clairement une prédication, un apport d'information posée nouvelle (cf. le cas, un peu embarrassant dans cette hypothèse, des anaphores dites métaphoriques: "Il y avait sur la table un livre. Ce torchon...", exemple de Corblin, 1987: 210, évoqué par Kleiber, 1988: 65).

223. Notons d'ores et déjà qu'envisagé de la sorte, le processus anaphorique est:

- le plus coûteux pour l'encodeur, censé fournir d'emblée, et si possible sous forme linguistique, le maximum d'information pertinente dès l'apparition de chaque référent potentiel, sans possibilité d'approximation, ni d'ajustement, ni de recours simultané à de l'information extra-linguistique;

- le moins coûteux pour le décodeur, qui, surtout dans un texte écrit coupé de ses conditions de production, interprète les anaphoriques véritablement par chaînage, en disposant d'avance, grâce à la complétude sémantique du "segment anaphorisé", d'une information maximale.

A mes yeux, il apparaît clairement que le modèle linéaire, syntagmatisé, de l'anaphore, court-circuitant le passage par une mémoire discursive, reflète de manière hypertrophiée le point de vue du décodeur, dont il prend en charge *a priori* les intérêts. Sous-jacent dans la plupart des réflexes normatifs, ce parti pris est aussi reflété par bon nombre de jugements d'acceptabilité proférés par les linguistes. Il inspire, à leurs risques et périls, certains travaux tournés vers des applications infor-

matiques et documentaires, de même que tous les modèles orientés vers l'interprétation des structures textuelles (voir la notion de "chaîne anaphorique" développée par la grammaire de texte, usée et mésusée en pédagogie de la lecture).

231. Dans une perspective d'encodage au contraire, comme on va le voir plus concrètement au paragraphe suivant, il paraît impossible de faire l'économie de la phase de mise en mémoire dont tout référent potentiel fait l'objet, ni des modifications, prévisibles ou moins prévisibles, que ce référent est susceptible de subir avant d'être réextrait anaphoriquement. Loin de respecter par instinct les contraintes d'un chaînage syntagmatique, les sujets tendent à procéder par actes de référence autonomes et successifs, de nature fondamentalement déictique, à des contenus mnésiques de toute manière évidents pour eux, et qui, de leur strict point de vue, n'ont pas besoin d'être actualisés dans le discours. Ainsi, dans l'exemple suivant, *cette ville*, qui ne peut être en aucun cas inféré du contexte linguistique, n'est interprétable que comme un "déictique du locuteur":

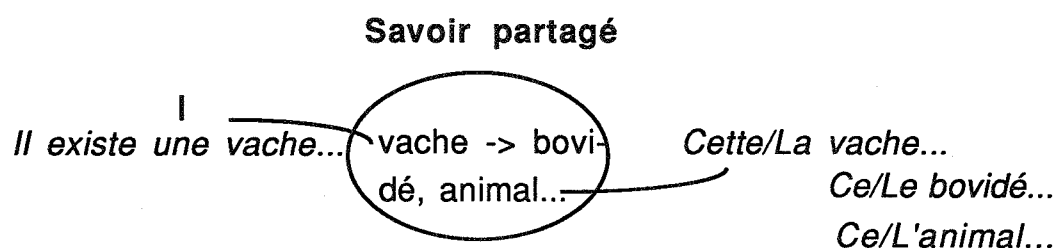
(6) Moderato cantabile, ça veut dire chant modéré donc une mélodie ou une musique modérée qu'on peut ressentir à travers toutes les lignes de cette oeuvre.

Marguerite Duras a écrit une oeuvre sans action où rien ne change dans *cette ville*, où les personnages principales, Anne et Chauvin, se voient chaque jour dans le même bistrot... (Etudiant FLE, début de texte).

Dans bien des cas, il arrive donc que l'accès à l'information anaphorisée ne soit pas garanti par des moyens linguistiques: même si cela se passe parfois au détriment du principe de coopération, la construction d'un référent sera alors laissée à la charge de la compétence inférentielle du destinataire (cf. 24).

Par conséquent, au lieu de binariser le modèle général des processus anaphoriques en les assimilant tous plus ou moins aux cas de récurrence sémantique, la perspective d'encodage incite à ne pas considérer l'anaphore comme un phénomène strictement syntaxico-sémantique. Elle conduit à poser le problème du mode de construction des informations incluses dans le savoir partagé, et à voir dans l'anaphore associative le modèle de la façon dont se passe, à la production, toute anaphore vraie (c'est-à-dire tout rappel d'information linguistiquement validée ne ressortissant pas du liage syntaxique, cf. *supra*). Car si les représentations du type (3) constituent à la rigueur un modèle interprétatif convenable de certaines anaphores lexicales, cela ne doit pas masquer le fait qu'à l'encodage, (1) et (1') sont à modéliser dans les mêmes termes que (2) dont ils constituent un cas particulier, les implications lexicales se prêtant au moins aussi bien à être assimilées aux calculs inférentiels à fondement encyclopédique ou culturel, que l'inverse:

(4')



232. En effet, une des premières particularités qui ressortent des exemples authentiques, c'est que les sujets parlants élaborent spontanément des anaphores de type associatif, non seulement avec des SN définis comme dans (7), mais aussi avec des SN démonstratifs impliquant une connexion contextuelle forte (8-10), et même avec des pronoms (11) et (12), ou d'autres opérateurs anaphoriques comme *un autre* (13):

(7) Atterrir sur la place Rouge!

Certainement le jeune pilote est fou... (Courrier de la *Suisse*, début de texte)

(8) Jusqu'à la fin de la semaine, Montreux accueille plus de 900 participants au 3e Congrès international des malentendants. Handi-

capés de l'ouïe, médecins, techniciens, fabricants d'appareils acoustiques et sociologues échangent leurs expériences pour soulager les gens atteints de cette infirmité. (Début d'article, *La Suisse*, 5.7.88)

(9) **Une vie au goutte à goutte**

Le fragile équilibre de vie des hémophiles, contraints dès l'enfance à des astreintes thérapeutiques, a à nouveau été remis en cause par le Sida.

Un hémophile et non une hémophile. Les femmes transmettent la maladie, mais ce sont les hommes qui sont malades. L'hémophile saigne spontanément, ou pour un rien. Cette hémorragie s'extériorise ou au contraire reste cachée dans une articulation, un muscle ou un os, ou même dans le système nerveux. L'hémophile doit recevoir le plus rapidement possible une transfusion du facteur de coagulation qui lui fait défaut. L'hémorragie ne prévient pas et, dès le plus jeune âge, la vie trouve un autre rythme: l'hôpital, le centre de soins pour hémophiles, la transfusion, l'immobilisation, un éventuel traitement préventif quotidien, les convocations au centre tous les trois ou six mois, la prise de sang de contrôle, les radios des articulations. Et c'est pourquoi, dès l'enfance, ces petits garçons sont obligés de faire attention. (*Libération*, 6.6.88).

(10) Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que cette histoire est en train de vivre, de prendre forme grâce à nous. (Copie de bac)

(11) Dans la tête des enfants, il se passe beaucoup de choses, par exemple: on leur lit et ils s'imaginent le voir. (Elève, 10 ans; le = *le contenu raconté.*)

(12) - J'ai tout préparé pour la fondue.

- Tu as rempli le réchaud ?

- Non, pas ça, mais par contre il y en a dans le tiroir.

(Echange oral, 2. 88)

(13) Y a un homme assis devant l'hôpital et à côté de lui y a une autre chaise. (Début de récit oral)

Dans ces exemples comme dans (2), on serait en effet bien en peine de situer un segment anaphorisé explicite; en revanche, un référent peut être à chaque fois reconstruit, de manière plus ou moins aisée, au moyen d'inférences, à caractère plus ou moins probabiliste, opérées à partir du contexte linguistique:

"Si on lit, alors il y a une histoire (10), quelque chose de raconté (11)."

"S'il est question de remplir le réchaud, alors il doit y avoir de l'alcool à brûler (ou un quelconque carburant)". (12)

"Si un homme est assis, alors il y a probablement une chaise." (13)

"S'il y a des malentendants, des handicapés de l'ouïe, des appareils acoustiques, alors il y a une infirmité." (8) Etc.

Il n'est guère que la norme de l'écrit pour censurer comme "aphorismes"³ de tels énoncés, qui fonctionnent tout à fait impunément

³ Ainsi sont parfois qualifiés les anaphoriques ressentis comme dépourvus de tout référent explicite. Sans doute faudrait-il réserver ce terme (emprunté à Maillard, 1974), aux énoncés, généralement ritualisés, où non seulement le référent d'un pronom n'est pas explicite, mais où il est réellement impossible à restituer de manière indubitable: *la trouver saumâtre, les avoir à zéro, se les geler, s'en jeter un, en connaître un bout, en tâter...* Ces "aphorismes" lexicalisés, à fonction parfois, mais non toujours, euphémique, prouvent s'il en est besoin la vitalité, en langue, des structures du type (11) et (12). Voir aussi l'exemple suivant (Comtesse de Ségur, *Les vacances*, p. 47):

— Et pour tout oublier, dit Mme de Fleurville en se levant, je propose une partie de cache-cache, de laquelle nous serons tous, petits et grands, jeunes et vieux.

— Bravo, bravo! Ce sera bien amusant, s'écrièrent tous les enfants. Voyons, qui est-ce qui l'est ?

— Il faut l'être deux, dit Mme de Rosbourg; ce serait trop difficile de prendre étant seul.

dans le dialogue oral, même apparemment quand ils reposent, comme (13), sur des raisonnements pouvant passer pour logiquement forcés ou contestables. A l'écrit, la plus ou moins grande "disponibilité" du référent implicite joue sans doute un rôle important pour accroître ou modérer le réflexe de censure (ainsi, comme il est habituellement admis qu'on peut lire autre chose que des *histoires*, (10) apparaît plus choquant que (8), où l'inférence "S'il y a des malentendants, des handicapés, des fabricants d'appareils acoustiques, alors il y a une *infirmité*" n'est pas logiquement récusable). A noter également, en (9), l'ampleur du segment discursif qu'il est nécessaire de convoquer comme prémisse inférentielle afin que soit validé, indirectement de toute façon, un "antécédent" à la description démonstrative *ces petits garçons*.

233. Par ailleurs, les anaphores spontanées ne semblent pas illustrer avec rigueur le principe précédemment évoqué de la "complétude informative" de la source:

(14) C'est aussi le cas de Behrens, qui, après avoir eu la douleur de perdre un petit enfant, prit le risque, à 46 ans, d'en avoir un autre. Six ans plus tard, la présence de cette petite fille fait de Behrens une jeune mère à l'épanouissement physique spectaculaire. (*Le Point*, 25.4.88)

(15) Au crépuscule d'une belle journée de printemps, ce cultivateur de la région de Madarounfa, au sud du Niger, examine une dernière fois sa future récolte avant de rentrer au village. Vendu un bon prix, ce coton devrait lui permettre d'acheter le mil qui manquera, cette année encore, pour la soudure. (*L'Événement du Jeudi*, 2-8.6.88)

(16) **Jeune fille blessée**

Venant de la route des Acacias, un automobiliste circulait rue François-Dussaud en direction de la rue Boissonas. A la hauteur du garage Emil Frey, il a obliqué à gauche et est entré en collision avec Mlle Vanessa, cyclomotoriste, qui arrivait en sens inverse. L'étudiante a été très légèrement blessée et conduite au CMCE. (*Le Courrier*, 21.9.88)

(17) J'ai vu X., qui m'a dit vous avoir parlé de mon projet. Vous avez, m'a-t-il dit, réagi de manière plus que prudente, presque évasive. Déjà, en décembre, Y. m'avait fait part du même étonnement. (Ecrit, 1.88)

Un *enfant* n'étant pas forcément une *petite fille*, ni une *récolte* du *coton*, les anaphores démonstratives (14) et (15) dérogent à la règle du rapport attributif postulée par Marandin et par Kleiber pour rendre compte de la relation entre le substantif-tête de la description démonstrative et sa source (voir plus haut, 222). De telles séquences sont pourtant produites, et bien admises en présence de facteurs contextuels précis: en (15), la description démonstrative "rappelle" certes *sa future récolte*, en tout cas au décodage, mais elle est en même temps interprétable comme un renvoi déictique de pensée représentée, assumé par un sujet de conscience instancié par le texte (le *cultivateur*), dans un passage aisément interprétable comme une sorte de discours rapporté; quant à (14), il illustre le cas non rare où l'information est introduite d'une manière que j'ai qualifiée de *cataphorique* (Reichler-Béguelin, 1988b), procédé bien admis à la lecture dès que l'établissement d'un lien de coréférence est garanti par des moyens autres que strictement linguistiques, notamment quand il s'effectue en quelque sorte par défaut, en accord avec les normes plus générales du contrat narratif: ainsi, dans (16), seul un des actants préalablement introduits est susceptible, avec vraisemblance, d'être identifié à *L'étudiante*.

Cet exemple montre aussi que la description définie, selon les particularités bien connues des syntagmes nominaux, permet à l'occasion de "prédiquer sans le dire" (Seriot, 1986), c'est-à-dire, dans le cas présent, de prédiquer sous couleur d'identifier: c'est ici le présupposé existentiel véhiculé par la description définie qui donne lieu à un de ces "coups de force présuppositionnels" qui ne sont pas l'apanage du discours argumentatif. De même, (17) illustre de manière exemplaire le fait que l'anaphore ne fait pas que reprendre du déjà-dit. Dans cet énoncé, *le même étonnement* infléchit l'interprétation en obligeant à relire ce qui précède comme: "...m'a-t-il dit *avec surprise*": l'anaphore conceptuelle témoigne du retraitement, de la reformulation implicite que le locuteur a fait subir au segment source entre le moment de son actualisation et

celui du rappel. Des phénomènes en tous points identiques sont révélés par certains emplois de connecteurs (*infra*, 4).

Il est clair que la prédication plus ou moins subreptice assumée par l'anaphore nominale peut donner lieu à des dissensions ou des conflits d'analyse, comme le montre bien l'énoncé suivant:

(18) Ma femme, à qui j'avais donné toute ma confiance et confié tout mon argent, a jugé bon de me tromper avec un autre salopard. (P. Ferran, *Les perles du courrier administratif*).

L'effet comique produit par (18) ne saurait en effet s'expliquer que par un décodage conférant au substantif-tête du syntagme anaphorique un rôle d'identifieur, alors qu'il a manifestement été encodé comme prédicatif: *un autre (qui est) un salopard*.⁴

24. Or, les incidents du genre de ceux qui ont été recensés dans les paragraphes précédents, plus banals qu'on ne l'imagine, fournissent des indications précieuses sur le fonctionnement du raisonnement naturel. Car malgré la grande diversité des exemples recueillis, il est possible de dégager des constantes dans les transformations, rarement anarchiques, qui affectent l'information anaphorisée durant son passage en mémoire, entre le moment où elle est validée verbalement et celui du rappel anaphorique. Abstraction faite des valeurs d'acceptabilité, de toute manière soumises à divergences, l'examen des anaphores spontanées révèle ainsi le rôle important joué par certaines stratégies inférentielles sollicitées communément dans le discours.

On esquissera, ci-dessous, une typologie des calculs déductifs aptes à assurer la cohérence de séquences plus ou moins anomales qui, comme il ressort des exemples déjà examinés, ne sont jamais totalement ininterprétables, mais qui nécessitent tout au plus un décodage estimé trop coûteux.

⁴ A la rigueur: *un qui est "l'autre salopard"*.

Afin de faire justice à la complexité du phénomène étudié, je rappellerai une fois encore que pour moi, en continuité avec ce qui a été dit plus haut (231), la référence co(n)textuelle procède spontanément, à la production, par deixis, c'est-à-dire par renvoi "exophorique" aux représentations psychiques du locuteur, à des contenus mnésiques dont l'origine peut être langagière aussi bien que perceptuelle. Ces représentations, qui recouvrent en fait ce que la théorie de l'énonciation appelle, de manière exagérément dénotative, la "situation ambiante" de production du discours, sont toujours et par définition explicites pour l'encodeur⁵. En conséquence, dès qu'il est question d'implicite et de stratégies inférentielles, on est ramené à une perspective de décodage, reflétant le point de vue de celui qui, n'ayant jamais accès à la totalité des conditions de production du discours, est mis en demeure de (re)construire par voie de conjecture, en se servant par priorité du contexte disponible, l'information présentée linguistiquement comme "déjà validée". Néanmoins, dans la mesure où tout encodeur est aussi, en règle générale, son propre décodeur, anticipant sur la réception de son discours, il est loisible de constater que, même en dehors des usages orthodoxes, les sujets s'entendent pour confier à quelques types bien précis de prémisses la tâche de garantir, même indirectement, une cohérence de nature séquentielle aux enchaînements anaphoriques qu'ils produisent.

3. Typologie provisoire des calculs inférentiels mis en oeuvre dans les anaphores spontanées

31. Ainsi, lorsque le contexte discursif évoque un acte, quel qu'il soit, il est extrêmement courant qu'un des actants, sujet, objet ou instrument, soit ensuite anaphorisé sans qu'il ait pourtant été mentionné explicitement: c'est donc à la valence lexicale d'un verbe ou d'un nom d'action

⁵ La terminologie entre guillemets est empruntée à Wilmet, 1986: 165.

que peut revenir le soin de fournir un référent à l'anaphorique. D'où un premier schéma inférentiel:

(I) A -> a₁, a₂, a₃,...

Il n'est pas rare que ce phénomène intervienne dans des cas de liage intraphrastique, comme dans (19), où le réfléchi est lié par un actant agent zéro, sous-jacent au procès *se gagne*:

(19) L'art est donc nécessaire à notre statut d'homme, à l'affirmation de notre liberté d'action, de notre conscience. C'est un travail difficile, l'art se gagne à la sueur de son front. (Copie bac)

Mais ce type d'inférence est aussi sollicité dans plusieurs des rappels externes évoqués précédemment: en (7), *aterrir* autorise, par anaphore définie, la référence au *pilote*, actant sujet forcément impliqué, également reconstructible grâce à la connaissance "mondaine" d'un schéma d'action familier; dans (10) comme dans (11), *lire* entraîne le rappel d'un actant objet implicite (assuré une fois par le syntagme démonstratif *cette histoire*, et dans le second cas, avec un effet de cryptage, par le pronom *le*); en (12) et (13), sont en revanche anaphorisés des actants instruments, catalysables à partir de *remplir* et de *assis*⁶.

Dans (10) et dans (13), où serait davantage attendue une anaphore lexicale "générique" (*cet écrit, ce siège*), on peut estimer que le rappel témoigne d'une infraction logique: il révèle vraisemblablement l'existence, pour chacun des deux locuteurs, d'un scénario prototypique, *l'histoire* et la *chaise* étant conçus comme actants "par excellence" de l'action de lire ou de s'asseoir (voir, ici même, la contribution d'A. Berrendonner).

32. Un cas particulier de (I) se présente quand l'acte mis en scène ou évoqué par le discours est un acte de parole: ce sont alors tous les paramètres de la situation de discours (locuteur, destinataire, message,

⁶ Voir chez Reichler-Béguelin, 1988: 28, des exemples où la prémisse de l'inférence est fournie par des noms d'action.

situation d'énonciation, et aussi type d'acte de langage réalisé) qui peuvent être anaphorisés très librement, sur le mode associatif.

(II) E -> L, D, M, sit(E), A...

En (20) par exemple, la mention d'un discours direct, dont la prise en charge reste indéterminée, est pourtant suivie d'une anaphore démonstrative portant sur une instance énonciatrice clairement identifiée; en (21), c'est le destinataire implicite du discours direct qui, par l'emploi de la description définie, est présenté comme "déjà inclus" en mémoire discursive; (22) fournit un cas intéressant où un pronom réfère au texte même où il est inséré, à la fois évidence situationnelle et présupposé pragmatique inaliénable; enfin, dans (23), la "*situation d'avoir à chercher un local*" n'est autre que celle qui a motivé la prise de parole: l'anaphore conceptuelle nominalise, littéralement, la situation de production du discours direct.

(20) J'entends souvent dire: "La télé ne passe que des navets": mais ces mêmes grincheux n'ont pas la loyauté d'applaudir quand on diffuse un beau film." (Courrier de *Télé 7 Jours*, 4.2.84).

(21) Combien de fois entend-on: "Moi, si j'étais vous...?"

 Tout le monde veut se mettre à la place de la personne, sans y réussir. (Copie de bac)

(22) <Liste de 35 adresses> Vous pouvez constater que les adresses comportent des points d'interrogation: si vous connaissez l'endroit où les personnes indiquées se trouvent, vous pouvez nous l'indiquer ou leur en faire part directement. (Circulaire de colloque, Grenoble, déc. 87)

(23) "Troupe théâtrale cherche lieu pour s'épanouir en public." Le propos n'est pas nouveau, mais il est rare que les institutions théâtrales se trouvent dans cette situation. (*Tribune de Genève*, 30.11-1.12.85)

De ce dernier exemple, on rapprochera une anaphore pronominale *de dicto* comme (24) où y ne saurait rappeler que l'*interdiction*, l'acte de langage réalisé par l'énonciation qui précède:

(24) Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Veuillez vous y conformer.

33. La motivation morpho-sémantique sert aussi fréquemment d'auxiliaire à la construction d'un référent, comme si actualiser un dérivé équivalait à valider simultanément sa base en mémoire discursive.

(III) Dérivé -> Base

Ainsi du moins peut-on proposer d'expliquer les exemples suivants:

(25) J'ai été très touché d'apprendre que j'ai une abonnée à mon journal qui dessine, mais j'aimerais bien en recevoir. (*Journal de Johnny le Désossé*, Genève)

(26) Il faut emprisonner plus de gens encore et les y laisser. (Doublage du film de Francesco Rosi *Cadavres exquis*)

(27) Le narrateur nous amène doucement, à travers un langage enfantin, à leurs propres jeux, à leurs intuitions. (Etudiant, FLE; il s'agit des jeux des enfants)

(28) Il neige, et elle tient. (Copie d'élève, 5e)

En effet, dans chacun de ces quatre énoncés, le référent (implicite?) du pronom ou du possessif souligné se construit aisément par extraction de la base morphologique d'un dérivé figurant dans le cotexte:

$((\text{dessin})_{\text{Ner}})_{\text{V}} \rightarrow \text{dessin}(s)$ (25)

$(\text{em}(\text{prison})_{\text{Ner}})_{\text{V}} \rightarrow \text{prison}$ (26)

$((\text{enfant})_{\text{Nin}})_{\text{A}} \rightarrow \text{enfant}(s)$ (27)

et peut-être aussi: $((\text{neig})_{\text{Ner}})_{\text{V}} \rightarrow \text{neige}$ (28)

Dans les exemples qui précèdent, il faut souligner toutefois que des conjectures opérées à partir de stéréotypes culturels sont susceptibles de livrer avec autant d'efficacité le référent de chaque pronom, étant donné le caractère banal et bien admis des raisonnements tels que:

"Si l'on dessine, alors il y a des *dessins*."

"Si l'on emprisonne, alors il y a une *prison*."

"S'il neige, alors il y a de la *neige*". Etc.

Les moyens permettant la (re)construction d'un référent sont en effet multiples, et il est primordial de souligner qu'à résultat égal, l'information anaphorisée est en (25) à (28) accessible par plusieurs voies différentes, en relation plus ou moins lâche avec les structures linguistiques: analyse morpho-sémantique, mais aussi valence lexicale et expérience pratique du monde. Si j'accorde ici une priorité à la première, c'est parce qu'en (27), exemple produit par un allophone, la démotivation sémantique de fr. *enfantin* (adjectif de relation tombé au rang de qualificatif ordinaire, au sens de *simple, naïf*) semble compromettre de façon assez déterminante l'interprétation référentielle de *leurs* voulue par le scripteur. Il se peut d'ailleurs aussi que le statut de l'adjectif ne corresponde pas en tout point à celui du verbe ou du nom d'action concernant les possibilités d'anaphores "inférentielles" ultérieures: après un adjectif dérivé, l'anaphore démonstrative semble ainsi plus réalisable que la pronominale (comparer les énoncés fabriqués: "Il a beaucoup d'amis panaméens, mais il n'aime pas ce pays" vs "Il a beaucoup d'amis panaméens, mais il ne l'aime pas")⁷.

Notons enfin un enchaînement inverse intéressant dans (29), où la mention d'une base lexicale (*lampe*) est suivie d'une anaphore associative, quoique démonstrative, portant sur un dérivé (*lampiste*) dont la présence en mémoire discursive ne saurait relever que d'une présomption, non en tout cas d'une certitude:

(29) Sa lampe brûlait mal, ce sacré lampiste n'avait pas dû la nettoyer. (Zola, *Germinal*)

⁷ A la lumière de tous ces faits, il conviendrait d'approfondir la question des enchaînements comme "Pierre est joyeux. Cette joie est grande" ou "Pierre est avare. Cette avarice...", considérés un peu vite comme globalement "malformés" par Kleiber, 1988:64.

Comme (15) (§ 233, cf. également (34) *infra*), (29) incite à souligner, en matière d'anaphore, l'importance trop rarement relevée des phénomènes de polyphonie: ceux-ci conditionnent étroitement l'acceptabilité de l'acte référentiel, clairement mis ici à la charge d'un personnage, comme l'indique bien le qualificatif *sacré*.

34. Un autre type d'inférences très exploité touche au vaste domaine des relations synecdochiques: à partir du tout, l'anaphore porte sur l'ingrédient (30), ou, à partir d'un exemplaire, elle réextrait l'ensemble des membres de la classe (31):

(30) Vous trouverez ça dans *Communications* 32 et dans d'autres articles de Roulet. (Oral, 4.88; il n'a pas été question de Roulet jusque là. Telle qu'elle est réalisée, l'anaphore peut aussi inciter à relire "dans *Communications* 32" comme une figure, métonymie situative ou autre.)

(31) Le témoignage d'un sapeur-pompier nous a assuré qu'ils ont donné tous les moyens possibles. (Etudiant, FLE; les sapeurs-pompiers n'ont pas été mentionnés précédemment.)

De manière générale, il est courant de glisser d'une collectivité à la pluralité des individus qui la composent,...

(32) Allez chez Kuoni. Ils se chargeront de vous montrer une grande variété de tours du monde... (Etudiant, FLE)

(33) Bien que l'agriculture n'a jamais connu des chômeurs, à l'heure actuelle ils doivent émigrer. (Etudiant, FLE)

...mais les locuteurs anaphorisent aussi parfois un individu exemplaire, ou un type abstrait, après avoir mentionné la classe:

(34) Là-dedans ne sont pas comptés les enfants battus psychologiquement. Les enfants de parents divorcés qui n'hésitent pas à se servir de ce petit être, venu par l'amour et finissant parfois aux enfers... (Courrier de la *Suisse*, 26.3.88)

L'interprétation de tels exemples (dont certains sont inventoriés comme "syllepses du nombre" par les grammaires traditionnelles) relève d'inférences réversibles, formulables dans les termes suivants:

(IV) Tout <-> Ingrédient(s)

Classe <-> Individu(s)

Classe <—> Type

35. La règle IV est à compléter, comme on peut s'y attendre, par une stratégie inférentielle plus générale, recouvrant tout le cortège des calculs fondés sur les contiguïtés métonymiques, c'est-à-dire sur les diverses relations de co-présence (ou de cotopie) affectant les objets inclus dans le savoir partagé⁸:

(V) $x_1 \rightarrow x_2$ cotopique dans SP

Il suffira d'en donner le modeste échantillonnage qui va suivre, où sont mises en cause successivement les relations de lieu à habitants (35 à 37, très proches de 32); de titre à oeuvre (38); de titre à héros (39); d'énoncé résumant à énoncé résumé (40); enfin d'enfants à parents (41) et vice-versa (42):

(35) Dans le centre de Genève, pour traverser une rue, il faut se faufiler entre les voitures garées à tous les croisements. A New York, ceux-ci sont dégagés. Est-ce à dire que là-bas, ils sont meilleurs que nous ? (Courrier de la Suisse, 6.5.87)

(36) La guerre est le bon temps pour Saint-Malo; ils ne connaissent pas de plus charmante fête. (Michelet, *Tableau de la France*)

(37) Notre ville a eu la chance de pouvoir bénéficier de la venue des pays du Proche-Orient. Mais ceux-ci se font plus rares et ils commencent à compter leurs sous. (Courrier de la *Tribune de Genève*, 23.6.88)

⁸ Cf. Bonhomme, 1987: 56 sqq.

(38) Moderato cantabile, ça veut dire chant modéré donc une mélodie ou une musique modérée qu'on peut ressentir à travers toutes les lignes de cette oeuvre. (Etudiant FLE, début de texte)

(39) Après avoir vu les excellentes émissions françaises dont je félicite les journalistes qui ont "osé" montrer la vérité dans "Trottoirs à Manille" et "Les Oubliés de la mer de Chine". Eux aussi mériteraient qu'on s'occupe de leurs droits. Ne pourrait-on pas réagir au niveau des gouvernements et offrir une vie quelque peu meilleure à ces Vietnamiens afin que cesse cet exode ? (Tiré de A.-C. Menétray et T. Mouquin, *Mais...qui a tué Socrate ? Enquête sur le courrier des lecteurs*, 24-Heures, 1985)

(40) Un jour, il passe la nuit à la belle étoile et dans ce paragraphe nous avons remarqué... (Elève, FLM; le professeur a censuré ce saut inopiné du point de vue de la diégèse à celui du commentaire.)

(41) J'avais deux nourrissons en pension et ils sont partis sans me payer, ce qui n'a pas mis de beurre dans le pinard. (P. Ferran, *Les perles du courrier administratif*)

(42) Claude, la femme au foyer

Je dois voir Claude au Buffet de la gare. Cheveux à la lionne, jean et walkman: ce n'est que depuis qu'elle est devenue une femme qu'elle porte des pantalons avec plaisir. "J'étais très fin physiquement", se souvient-elle. "J'avais des attitudes douces et j'aimais les jeux de petite fille."

Le père n'est pas souvent là, la mère s'occupe très bien d'eux et Claude, qui s'appelle alors Marc, se maquille en cachette. (*Tribune de Genève*, 14.10.88)

L'apparition d'une anaphore associative standard en *le N* serait en général de nature à gommer tout problème de lecture dans ces énoncés. Comme (30), quelques-uns d'entre eux sont d'interprétation ambiguë: on peut y voir également des cas de métonymies filées, avec, le cas échéant,

restitution d'un l'accord *ad sensum* après le trope⁹ (c'est le cas de 35-37, et éventuellement de 41, au cas où les *nourrissons* auraient été encodés avec le sens approximatif de "moyens de subsistance"). A ce titre, ces exemples méritent de figurer au dossier des enchaînements du genre "George Sand est sur l'étagère de gauche. Il est relié en cuir. Tu verras qu'elle écrit divinement" ou: "L'omelette aux champignons est partie sans payer. Il s'est jeté dans un taxi..." (Fauconnier, 1984)¹⁰.

36. Les ruptures d'accord morpho-syntaxique qui peuvent intervenir dans les rappels anaphoriques conduisent à envisager d'autres cas de syllepse, qui interviennent lorsqu'un segment est anaphorisé avec un signifié distinct de celui qu'il véhiculait dans le cotexte. D'où un glissement implicite:

(VI) $Sé_1 \rightarrow Sé_2$ ou même $S^t_1 \rightarrow S^t_2$

Les exemples, qui relèvent presque toujours du jeu de mots délibéré, n'en sont pas moins intéressants; à la façon des calembours, ils exploitent de manière plus ou moins intempestive les polysémies (43-45), les homonymies (46-48), ou même les ambiguïtés de segmentation inhérentes aux langues naturelles (49-50):

(43) Je n'écris pas ces mémoires pour la jeunesse qui pour se garantir des chutes a besoin de la passer dans l'ignorance. (Casanova; de l'acceptation collective de *jeunesse*, on passe à celle de "période de la vie".)

(44) Pour ne pas rester fille, elle le devint.

⁹ Cf. "Le reste de la salle demeurait silencieux, et presque immobile, l'étonnement se lisait en chaque trait de leur physionomie, et l'épatement jusqu'au bout de leur nez." (Queneau, cité par Bonhomme, 1987: 101)

¹⁰ A noter toutefois que la "syllepse du genre" semble nettement moins attestée que celle du nombre dans les anaphores (Reichler-Béguelin, 1988b:28): on remarque d'ailleurs que la plupart des exemples collectés sous 34 et 35 assurent le rappel d'un actant pluriel *ils*.

(45) Ton amour m'eût donné la vie, mais ton amitié m'en consolera. (Musset)¹¹

(46) Si cette voiture fut louée, Dieu le soit aussi. (Glissement de *louer*₁ "prendre en location" à *louer*₂ "glorifier")

(47) Pendant plus de dix lustres il en a vendu. (A. Vivier)

(48) (...) des sportifs, dont le Q.I. atteint rarement celui de Rika Zarai, même s'il le trempent dans l'eau froide le matin. (*L'Hebdo*, 21.4.88)¹²

(49) Quand elle vit le lit vide, elle le devint. (*lit vide* est réextrait comme *livide*)

(50) Voyant la bonne mine du sapeur, elle oublia la sienne. (A. Vivier)

37. Les sous-entendus présentés comme "disponibles en mémoire" par le rappel anaphorique sont, on le voit, extrêmement divers. Une rubrique spéciale mérite toutefois d'être consacrée aux anaphores intervenant après un énoncé négatif, qui réextraient parfois les **présupposés positifs** inaliénablement attachés à ce dernier, en particulier l'énonciation assertive contredite par la négation, conformément au rapport d'implication bien connu:

(VII) Nég(p) -> E(p)

¹¹Cette anaphore (tirée de *On ne badine pas avec l'amour*, II, 1) est toutefois polysémique; s'il n'y a pas syllepse sur *vie* (Sé1 = sens métaphorique: "bonheur", Sé2 = sens propre "existence"), il se peut que *en* anaphorise un énoncé sous-entendu: ...me consolera du fait que "ton amour ne m'ait pas donné la vie".

¹² Mot d'esprit impossible à comprendre si l'on ne sait pas que Rika Zarai, dans un livre à succès préconisant la santé par les plantes, se montre une fervente adepte des bains de siège. Merci à R.-L. Thévoz pour cet exemple, ainsi qu'à A. Reboul pour (47) et (50).

Ainsi, dans (51), il est clair que dans sa composante anaphorique, l'expression soulignée ne rappelle pas littéralement l'assertion négative précédente, ce qui aurait entraîné une séquence modalisée inversement "C'est déjà *heureusement* le cas..."; il rappelle au contraire l'énoncé positif correspondant "L'installation d'un appareil nécessite de coûteux spécialistes et équipements", qui, apparemment, correspond à une idée reçue :

(51) L'installation d'un appareil <...> ne nécessite pas l'intervention de coûteux spécialistes et équipements. C'est encore malheureusement le cas dès que l'on veut par exemple mettre sur pied un système de messagerie électronique. (*La Suisse*, 26.4.88)¹³

Au rappel possible de présupposés s'ajoute fréquemment un problème de portée de l'anaphore, évident par exemple en (52) où l'étendue du segment faisant l'objet du rappel est incertaine. De tels phénomènes contribuent à rendre relativement délicat le décodage des enchaînements effectués à partir d'un énoncé négatif:

(52) Emile n'épousa pas Marie comme la cartomancienne l'avait prédit. (Etudiant, FLE; avait-elle prédit qu'il l'épouserait ou qu'il ne l'épouserait pas ?)

(53) D'évidence, ils ne sont pas antisémites, à preuve que le tribunal d'Aubervilliers, sur requête de la LICRA, a condamné le grand chef Le Pen pour ce motif !

¹³ Martin, 1984, signale que dans le cas des interrogations, l'enchaînement peut se faire sur la question...

— Viendra-t-il demain?

— Je me le demande.

...mais aussi sur l'"assertion sous-jacente":

— Viendra-t-il demain?

— Ce serait trop beau.

Ou encore:

— Est-ce qu'il viendra demain? Parce qu'alors...

(*L'Événement du jeudi*, exemple du corpus de L. Perrin; rappel de "n'être pas antisémite" par surabondance dans l'ironie filée, ou, conformément à la vraisemblance référentielle, d'"être antisémite" ? Ces interprétations servent toutes deux l'absurdité affichée du raisonnement.)

(54) Si la publicité n'est pas mensongère et c'est là un de ses dangers, bien qu'il y ait des lois pour l'empêcher... (Étudiant, FLE)

(55) Bonjour, Monsieur... nos routes ne se sont jamais croisées... cette annonce le permettra-t-elle? (*L'Hebdo*, 19.5.88)

(56) Vous n'avez rien à dire, eh bien on en parle, on en discute. (R. Devos, qui exploite sciemment l'ambiguïté référentielle du pronom: "on parle de rien", ou: "on parle de ce que vous n'avez rien à dire".)

Certains des obstacles rencontrés au décodage trouvent une explication dans le fait que si la négation est interprétée non comme simple mise en débat, mais comme "anéantissement de ce qui a pu paraître possible, annihilation du positif" (Martin, 1984:264), l'interprète aura peine à admettre que l'enchaînement se fasse le cas échéant sur un contenu dont le caractère asserté est de nature implicite, un contenu certes validé, mais appartenant à un univers de discours alternatif, à un autre "compartiment" du savoir partagé.

Le coût de traitement s'accroît encore, apparemment, quand l'anaphorique figure lui-même dans un énoncé négatif:

(57) On conçoit fort bien que, dans une pelouse soumise à la tondeuse, il est difficile de ne pas couper les tulipes et autres bulbeuses fanées. Il ne faut cependant pas le faire. (*La Suisse*, 8.11.86)

38. Il conviendrait sans doute de creuser la question de ces contextes, non rares, où le cadre discursif fait simultanément référence à deux "domaines" distincts, qu'il soient confrontés comme dans la relation $E(p)$ vs $Nég(p)$, ou alors au contraire rapprochés, mis en parallèle. Les acci-

dents d'anaphore sont par exemple fréquents dès qu'un locuteur procède, ou vient de procéder, à une comparaison.

On rencontre ainsi des énoncés comme (58), où le rappel d'information ne concerne à proprement parler aucun des deux "référents" présentés comme analogues, mais le prototype abstrait qui les subsume:

(58) Dans le premier texte, un extrait des "Confessions" (Livre II) de Rousseau, le narrateur raconte sa première rencontre avec Mme de Warens. Dans le deuxième extrait, tiré de "L'Education sentimentale" de Flaubert, le narrateur décrit, comme vue par les yeux de Frédéric, la rencontre entre Frédéric et Mme Arnoux.

Dans ces textes, chaque héros subit un coup de foudre à l'instant où il voit la femme en question pour la première fois. (Etudiant, FLE)

D'autres fois, ce sont les termes mis en parallèle qui sont interchangeables par le biais du processus anaphorique, comme si l'occurrence du comparant valait pour celle du comparé, ou vice-versa:

(59) L'année 87 ne finit pas très bien, j'espère qu'elle commencera mieux en 88. (Oral, FR3, 13.12.87)

(60) P.D.: A vous lire on le devine vite, vous êtes l'héroïne de "La Maison de jade", et vous l'avez avoué, à "Apostrophes". Non sans mal, d'ailleurs.

M.C.: Oui. J'ai reconnu, que comme mon héroïne, j'avais vécu une passion pour un homme plus jeune qu'elle. (*Marie-Claire*, 2.87)

Même si l'encodage de tels énoncés peut signaler un accident cognitif, résultant d'un obstacle épistémologique à gérer parallèlement

deux domaines référentiels distincts, il permet de relever chez les locuteurs une indubitable propension aux inférences du type (VIII)¹⁴:

(VIII) Comparé <-> Comparant

Termes comparés -> Prototype

39. On terminera sur une allusion succincte au problème de la progression thématique: à partir d'un contexte discursif donné, par quels moyens élit-on, parmi plusieurs candidats possibles, un "thème gouverneur" des anaphoriques, apte à lever les ambiguïtés référentielles? Le problème se pose particulièrement à l'écrit, où font défaut les ressources de la mimo-gestualité et de la signalisation suprasegmentale. Dans une structure textuelle à thème évolutif, le changement de thème, qui peut impliquer la recatégorisation, comme contrôleur privilégié des anaphores, d'un élément rhématique issu du cotexte précédent, s'opère ainsi très souvent de manière implicite:

(IX) Rh -> Th_x

Le reclassement opéré de la sorte risque d'échouer au décodage quand l'élément rhématique promu au rang de thème occupe dans la phrase une place trop peu saillante: ainsi quand il apparaît en position de dépendance syntaxique...

(61) En tout cas aujourd'hui un culte d'adoration pour *l'argent* serait un peu ringard même s'il joue un grand rôle. (Etudiant, FLE)

(62) Tout d'abord, il faut préciser que dans le texte de Rousseau, c'est lui-même qui dit "je", par rapport à celui de *Flaubert* où il utilise le "il". (Etudiant, FLE)

14 Cf. Fauconnier, 1984: 55, à propos des énoncés du type "Henri croyait qu'il était une femme": "... des pronoms dont l'antécédent est dans un espace peuvent librement identifier son correspondant dans un autre espace lié au premier". Les exemples (58) à (60) incitent pourtant à penser que si c'est précisément la connexion entre deux espaces qui fait l'objet du dire, le décodeur s'attend à ce que les éléments soient saisis chacun dans le sien.

... quand sa position est manifestement non focale...

(63) Chez *Monsieur D.* le téléphone sonna. Il accourut et décrocha.
(Etudiant, FLE, début de texte)

... ou quand l'élément rappelé au détriment d'un autre contrôleur potentiel est marqué [non humain] (64) ou [non animé] (65):

(64) Un de ces jeunes reptiles rampait dans la cour de la quincaillerie H. C'est un client, M. M., de Mont-Lès-Neufchâteau, qui a eu la surprise de le découvrir. Il a fini son existence dans un bocal d'alcool de la pharmacie Maurice-Michel. (*L'Est Républicain*, cité par A. Grall, *Petit bêtisier de la presse*)

(65) C'est au cours d'une crise de folie que ma femme a mis le feu à *la maison*. Il a fallu la compagnie des pompiers pour l'éteindre. (*Les perles du courrier administratif*)

Dans d'autres cas, l'ambiguïté est au contraire levée par des moyens non linguistiques, l'interprétation des anaphoriques "par proximité" (66) ou non (67) étant manifestement guidée par la connaissance d'un schéma d'action, d'une scène-type:

(66) X. tenta le drop. La balle heurta la barre transversale, mais il fut intercepté par son frère Y., qui courut à *l'essai*. Malheureusement, il ne fut pas transformé.

(67) Les autres buts ne furent pas renversants, mais ils ont joué mieux que la *Voulte*. (Copie d'élève)

4. Connexion argumentative et contenus implicites

41. Ainsi donc, les dissensions qui se manifestent à propos des anaphores trouvent rarement une source exclusive dans les contraintes linguistiques. La plupart du temps, elles signalent un problème de type interactif, touchant à la disponibilité, en mémoire discursive, de l'information faisant l'objet du rappel. Les incidents d'interprétation, qui méritent d'être utilisés comme un révélateur, se produisent en particulier quand l'enchaînement s'applique à un contenu implicitement "retraité", selon l'une ou l'autre des modalités ci-dessus énumérées.

42. Or, une corrélation peut être établie avec certains usages plus ou moins déviants des connecteurs argumentatifs, lesquels, tout comme les anaphores, n'enclenchent pas sur des portions de discours, mais sur de l'information construite. Ici également, deux modes d'emploi sont susceptibles de s'affronter: celui de l'encodeur, qui gagne à exploiter une certaine labilité des contenus engrangés en mémoire; celui du décodeur, qui s'attend à trouver confirmé par le cotexte un maximum d'information explicite.

De même que les "erreurs" d'anaphore, les "erreurs" de connexion logique ou argumentative ne donnent que rarement lieu à des énoncés entièrement obscurs: une cohérence peut être le plus souvent récupérée, à peu de frais parfois, en activant diverses stratégies inférentielles. Dans les limites de la présente étude, je ne pourrai présenter, en attendant mieux, que quelques exemples de ce phénomène, de nature à confirmer les vues développées plus haut.

431. Pour partir d'un problème très proche de celui des ambiguïtés référentielles rencontrées dernièrement aux §§ 38 et 39, on constate qu'il peut exister, dans le cas des connecteurs comme dans celui des anaphoriques, une dissension sur le "lieu" de la connexion, le terme gauche utile à la construction du contenu mobilisé n'étant pas forcément délimité de façon univoque dans le texte:

(68) Le plaisir est un état affectif fondamental. C'est une sensation de l'émotion et de la satisfaction. Il existe différentes formes de plaisirs: le plaisir esthétique, le plaisir moral et intellectuel. Le plaisir est aussi bonheur et joie.

C'est **donc** du plaisir intellectuel et peut-être aussi du plaisir des sens (physique) qu'il s'agit. (Etudiant, 1^e année de Faculté; annotation du correcteur: "logique ?")

En (68) par exemple, la lecture "par proximité", justifiant la disqualification par l'enseignant, s'oppose à une interprétation par un *donc* récapitulatif, ou de retour au propos initial, vraisemblablement voulue par le scripteur (cf. le rôle de l'alinéa).

De même, il se peut que le *donc* de (69) connecte, par-dessus la parenthèse introduite par "En passant...", sur la modalité *devraient rassurer*:

(69) En réalité, des informations objectives ont paru dans les médias, qui devraient rassurer le public. En passant, on peut se demander dans quelle mesure la diffusion, de plus en plus fréquente, d'informations médicales apaise ou augmente la peur des maladies. Le public n'est **donc** pas rassuré et la crainte d'attraper le SIDA persiste. (*La Suisse*, 16.11.85)

432. Cependant, dans ce dernier exemple, une interprétation "par proximité" est tout aussi plausible, à condition de considérer la phrase "En passant, on peut se demander..." comme apte à valider, en mémoire, la prémisses attendue, mais implicite, du raisonnement déductif: "La peur des maladies augmente", sur laquelle connecte logiquement "Le public n'est donc pas rassuré". Dans cette hypothèse, il faut comprendre l'interrogation binaire "on peut se demander dans quelle mesure la diffusion... apaise ou augmente..." comme une question rhétorique: la poser revient, du point de vue de l'encodeur, à actualiser une réponse pour lui évidente, sur laquelle est opéré l'enchaînement:

(X) Q -> R

Comparer l'exemple suivant, où, après une question directe, l'auteur a spontanément enchaîné sur une réponse négative, comme si elle pouvait légitimement être considérée comme validée:

(70) Où se situe la limite entre fiction et réalité dans l'écriture ? Il faudrait en premier lieu pouvoir le déterminer avant de tenter n'importe quelle réflexion. Ainsi, le *Procès* de Kafka est un récit fictif dans un cadre réel. Mais peut-il avoir une répercussion sur notre société ? **Donc** une oeuvre ne semble pas "en mesure d'ébranler les bases de notre culture" tant que le lecteur n'est pas à même d'évaluer son degré de vérité. (Copie bac)

Plus les contenus implicites mobilisés sollicitent des schèmes inférentiels peu courants, plus les réflexes de censure risquent de

s'accroître, ainsi dans cet exemple où *alors* connecte sur un terme gauche qui n'est ni dans le texte, ni aisément reconstituable:

(71) Pour déchiffrer ces symboles, il faut utiliser un code. Peut-être nous sera-t-il donné par l'auteur, car *alors* le lecteur devra se "débrouiller" tout seul. (Copie bac)

Sans doute la modalité d'incertitude ("Peut-être...") a-t-elle entraîné une connexion sur l'hypothèse alternative sous-jacente "Dans le cas où le code ne serait pas donné par l'auteur": d'où un usage de *alors* qui tend à supplanter *sinon*.

433. Un dernier parallèle me conduira, en guise de conclusion, à envisager le cas où la divergence de perspective entre encodage et décodage n'est pas due à une implicitation du terme de gauche, mais où elle résulte d'une dissension relative à un lieu commun argumentatif sous-jacent:

(72) Les recherches récentes faites en Allemagne révèlent que de la capucine on peut extraire le tromatyl, le premier antibiotique à usage interne issu d'une plante et non d'une moisissure. Son usage présente donc l'avantage de laisser intacte la flore intestinale. (Etudiant, FLE)

(73) Femme, 55 ans, ...indépendante mais féminine... (*Genève Home Informations*, 1.10.87)

Les énoncés (72) et (73) supposent la validité de deux stéréotypes du genre: "Si c'est issu d'une plante, alors c'est de la médecine douce", et "Si une femme est indépendante, alors elle n'est pas féminine". De même que certaines anaphores associatives spontanées dévoilent de manière privilégiée l'existence, chez les locuteurs, de scénarios prototypiques (cf. 10 et 13, §§ 232 et 31), de même certains emplois de connecteurs reflètent exemplairement leurs idées reçues et leur(s) système(s) de valeurs. Dans l'un comme dans l'autre cas, des désaccords apparemment linguistiques peuvent trouver leur source dans une absence d'unanimité idéologique entre les sujets parlants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERRENDONNER, A. (1982): *L'éternel grammairien. Etude du discours normatif*, Berne, Lang.
- BERRENDONNER, A. (1983): "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de Linguistique française* 7, 259-277.
- BERRENDONNER, A. (1986): "Référence et mémoire discursive", communication au Colloque "La référence", Neuchâtel, Centre de recherches sémiologiques, 10.10.86.
- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989): "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février 1989.
- BONHOMME, M. (1987): *Sémantique de la métonymie*, Berne, Lang.
- CORBLIN, F. (1985): *Anaphore et interprétation des segments nominaux (Analyse linguistique des reprises définies, démonstratives et pronominales)*, thèse, Paris VII.
- CORBLIN, F. (1987): *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz.
- FAUCONNIER, G. (1984): *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FRADIN, B. (1984): "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua* 64/4, 325-369.
- FREI, H. (1929): *La grammaire des fautes*, Genève-Paris (= Reprints Slatkine, 1982).
- KLEIBER, G. (1988): "Sur l'anaphore démonstrative", in : *Nouvelles recherches en grammaire* (J. Maurand, éd.), Université de Toulouse-le-Mirail, 51-74.
- MAILLARD, M. (1974): "Essai de typologie des substituts diaphoriques", *Langue française* 21, 55-71.

MARANDIN, J.-M. (1986): "Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages* 81, 75-89.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988a): "Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite", in : *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activité langagière* (G. Schöni et alii, éd.), Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 185-216.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988b): "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques* 57, 15-43 (à consulter pour un complément bibliographique).

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. et alii (1988): *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

SEROT, P. (1986): "Langue russe et discours politique soviétique: analyse des nominalisations", *Langages* 81, 11-41.

WILMET, M. (1986): *La détermination nominale*, Paris, PUF.